

Conseil d'arrondissement du 22 janvier 2018

Communication de la Maire relative à la programmation budgétaire 2018

Cette communication a pour objet de présenter de façon synthétique le contenu des différentes délibérations votées par le Conseil du 14^{ème} arrondissement et le Conseil de Paris et venant fixer le montant des dotations budgétaires pour 2018 ; celles-ci seront mobilisées pour couvrir les dépenses de gestion des équipements de proximité de l'arrondissement d'une part et d'autre part pour financer la réalisation de nouveaux équipements ainsi que les interventions dans l'espace public (voirie, espaces verts).

Dans ce cadre, la programmation budgétaire comporte un budget de fonctionnement (l'état spécial du 14^{ème} arrondissement) et un budget d'investissement.

I. LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement du 14^{ème} arrondissement est constitué des 3 dotations dont le montant est précisé ci-dessous :

	2018
Dotation d'animation locale	602 012
Dotation de gestion locale	7 084 313
Dotation d'investissement	283 060
Montant Global	7 969 385

Plus particulièrement, la dotation d'animation locale a pour but de financer l'ensemble des dépenses liées à l'information des habitants du 14^{ème}; et au-delà, à toutes les actions et initiatives mises en œuvre dans l'arrondissement pour accompagner le développement de la vie associative et soutenir les actions de promotion de la participation citoyenne.

C'est à ce titre que cette dotation a été notamment mobilisée pour l'organisation du Forum de rentrée et pour soutenir diverses manifestations (fête des voisins, fête des jardins, fête de l'Europe, expositions « les chemins de mémoire »...).

C'est dans cet objectif également que des crédits sont réservés sur la dotation d'investissement pour permettre aux 6 conseils de quartier de l'arrondissement de réaliser des projets sélectionnés par leur soin. Les actions annoncées en 2017 pour optimiser la consommation de ces crédits ont été mises en œuvre et les 2/3 de ces budgets (soit 220 000€) sont ainsi d'ores et déjà engagés ; cet effort sera poursuivi en 2018 dans la perspective, en fin d'année, du renouvellement des conseils de quartier.

Le budget de fonctionnement permet par ailleurs à l'arrondissement de développer des initiatives pour la promotion de l'art urbain en liaison avec la communauté scolaire – parents enseignants et élèves des écoles-, les bibliothèques, les crèches et les équipements sportifs par la réalisation de fresques lors de travaux de rénovation ou de peinture dans ces équipements.

Enfin, il est fait recours à ce budget pour donner aux équipements de proximité inscrits à l'inventaire les moyens de fonctionner. En ce domaine, la Mairie du 14^{ème} adhère pleinement aux objectifs de sobriété et de maîtrise de la dépense publique de façon fixées par la Maire de Paris tout en poursuivant pour ses achats et ses travaux de s'inscrire dans une démarche responsable de développement durable.

II. LE BUDGET D'INTERET LOCAL : IL et IIL

En 2018, les opérations d'investissement dans le 14^{ème} arrondissement se répartissent comme suit :

- ✓ Investissement localisé (IL) : 490 000 € correspondant aux interventions courantes sur les équipements d'envergure parisienne,
- ✓ Investissement d'intérêt local (IIL) : 3 756 920 € concernant les interventions sur les équipements ou espaces publics inscrit à l'inventaire des équipements de proximité voté chaque année. A noter qu'une part de 25% des IIL est consacrée au budget participatif.

Ces budgets concernent les espaces publics et les équipements selon les modalités suivantes

A. Le budget d'intérêt local (IL et IIL) pour les espaces publics :

Le budget d'investissement consacré aux espaces publics en 2017 est de 2 012 250 €, soit 390 000 € au titre des IL et 1 622 250 € au titre des IIL.

Ces Investissements d'intérêt Local se répartissent comme suit :

	2018
Voirie et déplacement	1 555 000
Espaces verts et environnement	457 250
Montant Global	2 012 250

Avec 35,2 % du budget total, les travaux qui seront réalisés sur la voirie en 2018 constituent un des postes majeurs des investissements dans le 14^{ème} arrondissement. Il s reflètent la priorité accordée par la Mairie du 14^{ème} à l'amélioration des déplacements et à la sécurisation des personnes.

Parmi les opérations programmées en 2018, figurent plus particulièrement le démarrage de l'aménagement de la rue Didot dans sa partie sud (entre boulevard Brune et rue d'Alésia) et le lancement de la rénovation de Porte d'Orléans avec (350 000 €). Sont également prévus le recalibrage du passage Dareau (150 000€), les rénovations des tapis et chaussées des rues Lalande et Eugène Pelletan (135 000 €), la poursuite des élargissements de trottoirs la rue de la Sablière -entre Maindron et Didot (180 000 €) et entre Plantes et Maine (130 000 €), la création d'un plateau surélevé pour améliorer la traversée piétonne rue d'Alésia (90 000 €).

Coté jardin, on lancera la rénovation de l'aire de jeux de la ZAC Didot (95 000 euros). La coulée verte Vercingétorix sera prolongée aux squares du Père Plumier, Henri et Achille-Duchène, ainsi que jusqu'à la Porte de Vanves grâce au budget participatif.

B. L'investissement dans les équipements :

Dans la perspective de permettre aux services publics de répondre au mieux aux préoccupations des usagers, les investissements qui seront réalisés sur les équipements répondent aux priorités fixées par l'équipe municipale pour améliorer le confort des usagers, renforcer la sécurité, notamment incendie et moderniser les équipements. Sont visés les écoles, les crèches, les bibliothèques, les équipements sportifs et les centres d'animation.

Le budget alloué à ces équipements s'élève à 2 234 670 € répartis entre IL et ILL selon la nature de l'équipement, soit 100 000 € au titre des IL et 2 134 670 € au titre des ILL.

De façon plus précise, 1,7 M€ est consacré à l'entretien des écoles et des crèches, soit près de 40% du budget. Ainsi 18 des 36 écoles feront l'objet de travaux de modernisation, de mises aux normes de sécurité et d'hygiène.

Outre la sécurité des équipements, les travaux sont engagés pour accueillir dans des conditions optimales élèves et personnels. Seront ainsi créés un auvent dans la cour du 20/22 Antoine Chantin, un bureau REV dans le hall de Maurice d'Ocagne ou encore une salle polyvalente au 48 Hippolyte Maindron, école qui bénéficiera en outre d'une modernisation de son réfectoire. Se poursuivra également en 2018 l'effort important de modernisation des sanitaires avec, parmi les nouveaux bénéficiaires, les écoles du 87 Arago, 69/71 Ouest et 188 Alésia. Enfin, 2 écoles verront leurs fenêtres se moderniser dans le cadre du plan climat : Ripoché et Rouvier.

Pour les équipements de petite enfance, les crèches municipales Auguste Cain et Pernety feront l'objet d'une importante restructuration.

Enfin parmi les autres équipements de l'arrondissement, la Bibliothèque Brassens (section jeunesse) sera réaménagée pour 150 000 euros, le gymnase Mouchotte et le Centre Paris Anim' Montparnasse bénéficieront de travaux de rénovation de leur sol pour respectivement 90 000 et 40 000 euros.

III. LE BUDGET PARTICIPATIF

La participation citoyenne, portée par l'équipe municipale comme la clef d'une société solidaire, ouverte et créative a vocation à faire du 14^{ème} un territoire d'innovation démocratique.

Pour 2018, les opérations retenues à l'issue du vote représentent un engagement financier global de 3 822 000 €, soit les projets suivants :

- Création d'une promenade plantée paisible entre Denfert et Montsouris : 342 000 €
- Des locaux associatifs ouverts dans un pavillon abandonné : 130 000 €
- Prolongement de la coulée verte jusqu'au jardin Brune-Vercingétorix : 475 000 €
- Un quartier plus accueillant pour les aveugles et mal-voyants : 75 000 €
- Un square de la biodiversité sur la dalle Renoir-Lichtenberger : 60 000 €
- Rénover le pavillon Laprade (Cité Universitaire) : 1 300 000 €
- Equiper les écoles du 14^{ème} en tableaux noirs numériques : 400 000 €
- Extension du square Aspirant Dunand (embellissement et végétalisation) : 625 000 €

- Métamorphose au cœur du quartier Plaisance : 150 000 €
- Favoriser la mobilité par une signalisation innovante : 200 000 €
- Un vélo producteur d'électricité pour la rue Paradol : 65 000 €.

IV. LES GRANDS PROJETS DE LA MANDATURE (PIM)

L'investissement public municipal s'incarne aussi par le Plan d'investissement de la mandature (PIM), qui regroupe les opérations de grandes envergures nécessitant une programmation pluriannuelle.

En 2018 se poursuivront notamment les travaux du futur conservatoire (fin des travaux en juin 2019), du musée Jean-Moulin et de la Libération et ceux du nouveau musée des Catacombes ainsi que les travaux de restructuration de la crèche Pernety.

Sera également poursuivie la rénovation des équipements sportifs. Le gymnase Huyghens sera ainsi réhabilité pour un coût de 1,3 M€. Parallèlement aux travaux de la nouvelle piscine qui ont démarré en septembre dernier, les sols et les éclairages du gymnase, de la salle d'EPS, des terrains de tennis du centre sportif Elisabeth seront rénovés ainsi que des vestiaires. Enfin, la tribune du stade de football sera dotée d'un auvent. Le coût total approche le million d'euros. Au centre sportif Jules Noël, le mur d'escalade sera rénové et couvert pour un coût de 100 000 euros.

Enfin en 2018 s'engageront les travaux de rénovation de l'avenue du Général Leclerc et de la place Victor et Helene Bach.